



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2023/01

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JANVIER 2023

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 OCTOBRE 2022

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 27 janvier 2023 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **APPROUVE** le *procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 28 octobre 2022.*

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 27 janvier 2023.

Membres présents	21
Membres représentés	10
Abstention (s)	0
Votants	31
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	31
Pour	31
Contre	0

Le Président


UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
Lionel LARRÉ PRÉSIDENCE

Publié le :

23 FEV. 2023

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

23 FEV. 2023